Image not found or type unknown

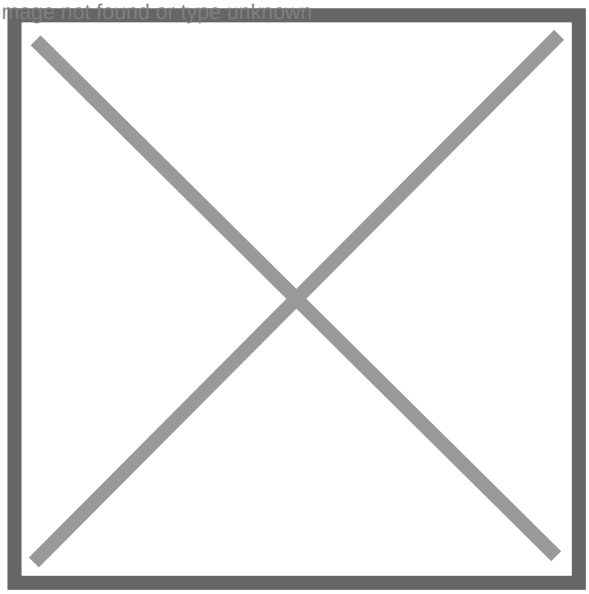

Demande de prêt auprès d'une banque

Par **kiki**, le **12/10/2010** à **13:24**

Bonjour,

Il y a quelques mois j'ai fait un prêt pour "travaux aménagement..." d'un montant de 3500€ qui m'a donc été accepté et que j'ai soldé cet été.

Aujourd'hui je fais la demande une fois de plus d'un prêt, mais qui, cette fois m'a été refusé.

La première fois c'est accepté la deuxième non et pour un montant de 5000€. Leur réponse : "vous êtes en pension invalidité on vous a fait une fleur en acceptant votre prêt la première fois, pour celui-là on refuse".

Alors là, je suis estomaquée ! Par principe, ça m'est accepté 1 fois et en plus je l'ai soldé, je refais une demande elle m'est refusée car on m'a fait "UNE FLEUR" ?? Celà fait plus de 20 ans que je suis cliente dans cette banque, bref, jusqu'à quel point une banque peut dire ça ? "on vous a fait une fleur ?". Jusqu'à quel point celà peut être vu "comme une exclusion, descrimination ?"....Une fois oui deux fois non ??

Merci pour réponses et vos conseils.

Kim.

Par **mimi493**, le **12/10/2010** à **14:15**

Voyez avec la convention aeras faite justement pour les gens avec problème de santé

http://www.aeras-infos.fr/

Par **kiki**, le **12/10/2010** à **14:58**

Bonjour,

Merci de m'avoir répondu aussi rapidement je vais lire votre lien.

Bonne journée.

Kiki.

Par **kiki**, le **12/10/2010** à **15:02**

Je viens de regarder rapidement, beaucoup de choses sont très bien expliquées, daccord, mais jusqu'à quel point une banque peut dire oui au premier prêt et non au 2ème ? Quel est le recours par exemple pour se faire valoir, par principe, c'est plus que vexant de se voir refuser un prêt, alors qu'il y a quelques mois c'était oui et je l'ai soldé !
Merci en tout cas.

Bonne journée.

Kiki.

Par **mimi493**, le **12/10/2010** à **16:25**

Vous devrez prouver la discrimination, et eux, ils auront des arguments à la pelle (rien que le montant plus élevé, mais aussi des tas d'autres, la banque n'a aucune obligation d'accorder un pret).
Si c'était discriminatoire de refuser un pret de cette manière, il n'y aurait pas eu besoin de la convention aeras.

Si on devait trouver vexant de se voir refuser un pret, y a beaucoup de gens vexés.

Amha, ce que je ressens de votre histoire, c'est que celui qui vous a accordé le pret la 1ère fois, s'est fait taper sur les doigts parce qu'il n'aurait pas du selon les critères de la banque.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés